



L'informateur

9 - le 9 juin 2011

Bonjour à tous,

Quatre sujets :

1. La prochaine réunion
3. Les procès-verbaux
2. Le budget 2011-2012
4. L'été

La prochaine réunion

Elle n'aura pas lieu le 18 juin.

Pourquoi ? Parce que nous ne disposons pas de toute l'information nécessaire à la tenue d'une réunion bien documentée où chacun trouvera réponse à ses questions.

Le 4 et 6 juin 2010, nous, vos administrateurs, vos élus, avons pris l'engagement de conclure la meilleure entente avec la Société et de ne rien signer sans avoir l'assurance que tout est clair comme de l'eau de roche, comme l'eau du lac.

Or, bien que tant la Société que vos administrateurs soient animés par un commun désir d'efficacité, nous ne maîtrisons pas complètement l'agenda. Nous ne sommes pas encore en mesure de préciser suffisamment certains éléments sur lesquels nous nous sommes entendus en principe lors de notre réunion du 13 mai.

Cela porte notamment sur les travaux à effectuer au barrage. Nous voulons nous assurer que ces travaux tiennent compte de l'état du lac durant toutes les saisons et que la solution retenue sera durable. Certaines autres décisions concernant la route et le ponton l'enjambant à la décharge ne sont pas encore définitivement prises. La MRC et les municipalités ont aussi leur mot à dire.

L'assurance précitée n'étant ainsi pas encore acquise, nous reportons la réunion à une date encore indéterminée. Indéterminée parce que liée en partie à des actions à poser par d'autres que vos administrateurs ou ceux de la Société. Nous avons toujours comme objectif de compléter la transaction le plus tôt possible mais dans le respect de l'engagement que nous avons pris envers vous. De cela, vous pouvez être assurés.

Les procès-verbaux

Les procès-verbaux des réunions tenues par vos administrateurs depuis leur élection seront publiés sur le [site Internet](#) de l'Association au début de la semaine prochaine. Nous vous enverrons un bref courriel lorsque ce sera fait. Il faut au préalable procéder à un réaménagement partiel du site.

Le budget 2011-2012

Il sera publié sur le site dans environ deux semaines. Nous l'étudierons et l'adopterons lors de la prochaine réunion annuelle, en septembre probablement. Souvenez-vous qu'à partir de cette année, la Société ne comblera plus le déficit d'opération de l'Association des propriétaires. L'indépendance, ça s'assume.

L'été

C'est dans douze jours. Et dans douze jours, les jours commencent à raccourcir. L'été, c'est comme la vie. Ça raccourcit dès le premier jour.

Mais il faut mordre dedans.

Vos administrateurs